



la fiche conseil

Les intoxications



POISON

Plus de 15 000 intoxications sont recensées chaque année en Suisse. Des pistes pour prévenir et traiter ce type d'accident.

Comment le corps réagit

L'intoxication est un trouble – parfois mortel – provoqué par une substance toxique, qui affecte des fonctions vitales de l'organisme. Médicaments, produits chimiques, toxines naturelles et autres toxiques figurent au rang des substances incriminées par Tox Info Suisse (service de consultation officiel en Suisse pour toute question liée aux intoxications). Parmi les produits les plus fréquemment montrés du doigt, quelques plantes telles que datura, laurier-rose, muguet et colchique (à ne pas confondre avec l'ail des ours), perce-neige et if, les champignons vénéneux, l'alcool et le tabac, les produits ménagers, les médicaments, le monoxyde de carbone ou encore... les piles boutons.

Un empoisonnement a plusieurs portes d'entrée: par ingestion, par inhalation ou encore par la peau. Différents symptômes se manifestent parfois (ou pas). Par ingestion, lorsque le poison est avalé, l'intoxication peut provoquer des vomissements, des vertiges ou de la somnolence, parfois aussi des convulsions, des brûlures dans la bouche, la gorge ou l'estomac. Par inhalation ou inspiration, des vertiges voire des vomissements peuvent apparaître, la respiration devient difficile, les yeux, le nez ou la gorge sont irrités ou encore les lèvres bleuissent. Par absorption d'un produit par la peau, cette dernière peut enfler, une brûlure, des démangeaisons ou même de la fièvre apparaissent.

Ce que vous pouvez faire vous-même

- Bon à savoir, un traitement rapide évite des conséquences graves pour la majorité de ce type d'accidents. Toutefois, le risque mortel reste potentiel en cas d'intoxication aiguë. On l'aura compris, la prévention reste primordiale.
- A lire, la notice d'information éditée par Tox Info Suisse donne tous conseils utiles (à télécharger sur www.toxinfo.ch – également en version smartphone).
- En cas d'accident, gardez votre calme et notez diverses informations utiles aux urgentistes et/ou médecins: quoi, quand, combien...
- Numéro d'urgence 24 h/24 de Tox Info Suisse: 145 Valable pour toute la Suisse, ce numéro donne accès gratuitement à une information rapide et compétente en cas d'intoxication.
- Si une personne (enfant ou adulte) intoxiquée est inconsciente, appelez immédiatement le 144 (urgences médicales suisses).

Le conseil plus

Les plantes ne sont pas anodines: en faire la cueillette afin de les consommer exige de bien les connaître pour éviter toute intoxication. Tisanes, huiles essentielles, phytothérapie... Attention à l'automédication. Le pharmacien est le spécialiste des plantes et vous guide dans le choix d'un traitement approprié. Il tiendra notamment compte de votre situation de vie, de votre âge mais aussi des dosages, des risques d'interaction avec d'autres médicaments ou encore d'effets secondaires possibles.

Ne pratiquez pas d'automédication sans le conseil de votre pharmacien !

Consultez www.pharmacieplus.ch et retrouvez toutes les spécialités des pharmacieplus.

